

# FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN



ORGANISME PUBLIC INTERNATIONAL  
A CARACTERE ECONOMIQUE ET FINANCIER



## SIEGE SOCIAL

617, Avenue du Président KARL CARSTENS  
PL 005  
B.P. 382 NIAMEY - NIGER  
Quartier Plateau - Commune I  
Téléphones (227) 20 72 26 32/33/34  
Fax (227) 20 73 30 44  
Site Web : [www.fonds-solaf.org](http://www.fonds-solaf.org)  
E-mails : [fsa@fonds-solaf.org](mailto:fsa@fonds-solaf.org) et [fsa@intnet.ne](mailto:fsa@intnet.ne)

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| Présentation du Fonds de Solidarité Africain         | 3  |
| Organes  | 5  |
| Mot du Président en exercice du Conseil de Direction | 9  |
| Environnement Economique International et Africain   | 11 |
| Activités Opérationnelles                            | 15 |
| Activités Administratives                            | 24 |
| Situation financière au 31/12/2006                   | 28 |
| Résolutions du Conseil de Direction                  | 36 |

## NOS COORDONNEES :

Fonds de Solidarité Africain (FSA)  
 617, Avenue du Président KARL CARSTENS  
 PL 005  
 B.P. 382 NIAMEY - NIGER  
 Quartier Plateau - Commune I

Tél. : (227) 20 72 26 32/33/34  
 Fax : (227) 20 73 30 44  
 Site Web : [www.fonds-solaf.org](http://www.fonds-solaf.org)  
 E-mails : [fsa@fonds-solaf.org](mailto:fsa@fonds-solaf.org) et [fsa@intnet.ne](mailto:fsa@intnet.ne)



# **PRESENTATION DU FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN**

## **1. OBJET**

Créé le 21 décembre 1976, le FSA a pour objet de participer au développement économique des Etats Membres, principalement ceux les plus défavorisés par des facteurs de caractère structurel, en facilitant le financement des projets d'investissement publics et privés.

## **2. OBJECTIFS**

Le FSA a pour objectifs de :

- Favoriser le financement des investissements en étant un catalyseur des systèmes financiers des Etats Membres ;
- Faciliter la mobilisation de l'épargne locale et extérieure en intervenant sur les marchés financiers ;
- Contribuer à la mise en place de Fonds de garantie locaux et à leur renforcement.

## **3. TECHNIQUES D'INTERVENTION**

Le FSA dispose de trois techniques d'intervention pour réaliser sa mission :

- L'octroi de garantie pour le remboursement des prêts bancaires et des emprunts obligataires ;
- L'octroi de refinancement de prêts permettant d'allonger la durée ;
- L'octroi de bonification de taux d'intérêt des prêts accordés pour le financement des projets.

## **4. DOMAINES D'INTERVENTION**

Le FSA intervient dans tous les secteurs économiques (Infrastructures de base, Télécommunications, Industrie, Tourisme, Immobilier, Agro industrie, etc.) à l'exception du Négoce.



## 5. ETATS MEMBRES

Bénin, Burkina Faso, Burundi, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo.



## ORGANES

### 1. CONSEIL DE DIRECTION

#### PRESIDENT

##### TCHAD :

**Monsieur Ousmane Matar BREME**

Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances,  
de l'Economie et du Plan, chargé de l'Economie et du Plan  
N'DJAMENA

#### MEMBRES

##### BENIN :

**Monsieur Félicien Chabi ZACHARIE**

Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique  
Ministère du Développement, des Finances et de l'Economie  
COTONOU

##### BURKINA :

**Madame Lucie TINDANO KOMPAORE**

Directeur de la Dette Publique  
Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique  
OUAGADOUGOU

##### BURUNDI :

**Monsieur Nicodème NTIRANDEKURA**

Directeur Commercial de la  
Loterie Nationale  
Ministère des Finances  
BUJUMBURA



**CENTRAFRIQUE :****Madame Isabelle GAUDEUILLE**

Ministre Directeur de Cabinet du Premier Ministre  
BANGUI

**COTE D'IVOIRE :****Monsieur Kotro Blaise DIEGBA**

Directeur des Affaires Economiques  
Extérieures et de l'intégration  
Ministère de l'Economie et des Finances  
ABIDJAN

**GABON :****Monsieur MEYE BEKOUROU be OBAME**

Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre  
LIBREVILLE

**MALI :****Monsieur Boubacar Sidiki WALBANI**

Directeur Général de la Dette Publique  
Ministère de l'Economie et des Finances  
BAMAKO

**ILE MAURICE :****Monsieur Premcoomar BEEHARRY**

Secrétaire Permanent  
Ministère des Finances et du Développement Economique  
Hôtel du Gouvernement  
PORT-LOUIS

**NIGER :****Monsieur ABDOU SOUMANA**

Secrétaire Général  
Ministère de l'Economie et des Finances  
NIAMEY



**RWANDA :****Monsieur François NKULIKIYIMFURA**

Directeur du Trésor

Ministère des Finances et de la Planification Economique

KIGALI

**SENEGAL :****Monsieur Aboubacry Demba LOM**

Directeur de la Planification Générale

Direction de la Planification Nationale et de la

Coordination avec la Planification Régionale

Ministère du Plan et du Développement Durable

DAKAR

**TCHAD :****Monsieur Souariba GONFOULI**

Directeur de Cabinet

Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan

N'DJAMENA

**TOGO :****Monsieur Mongo AHARH-KPESSOU**

Directeur de l'Economie

Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations

LOME.



## 2. DIRECTION GENERALE

**Directeur Général :**

*Monsieur Jean-Marie Vianney NYIRIMIHIGO*

**Conseillère Juridique :**

*Madame Rahmata SIDIBE*

**Chef de Service des Opérations Financières et Comptables (SOFC) :**

*Monsieur Emile Yado OUEDRAOGO*

**Chef de Service des Etudes et Projets (SEP) :**

*Monsieur Ahmadou Abdoulaye DIALLO*

**Chef de Service de l'Administration Générale (SAG) :**

*Monsieur Allasra NOUDJALTA*

## 3. CONTROLEURS EXTERNES

**Contrôleur Financier :**

**Cabinet Audit & Conseil**

**SIDIBE & Associés**

*Monsieur Ousmane SIDIBE*

*Associé-Gérant*

NIAMEY

**Commissaire aux Comptes :**

**Cabinet Fiduciaire**

**Conseil et Audit (FCA)**

*Monsieur Nouhou TARI*

*Associé-Gérant*

NIAMEY.



## MOT DU PRESIDENT EN EXERCICE ADMINISTRATEUR POUR LA REPUBLIQUE DU TCHAD

Avec un taux de croissance de 5,3% du PIB, l'année 2006 marque la troisième année consécutive de croissance supérieure à 5% en Afrique Subsaharienne. Cette performance provient du contexte international favorable : faiblesse des taux d'intérêt mondiaux, hausse du cours du pétrole et des métaux et minéraux, allègement de dettes et des primes de risque, augmentation de l'aide aux pays africains à faible revenu.

Les Etats Membres du Fonds de Solidarité Africain ont enregistré des performances bien en deçà de la moyenne générale du fait de facteurs négatifs endogènes et exogènes tels que la flambée des cours du pétrole, la baisse des cours du coton, la persistance des crises sociopolitiques dans certains Etats Membres.

Au cours de l'exercice, le Fonds de Solidarité Africain, est intervenu sur le plan opérationnel, en faveur de 18 projets d'investissement dans 4 des 13 Etats Membres pour un montant total de 22,106 milliards FCFA dont :

- 15,625 milliards FCFA en garantie d'emprunts obligataires
- 6,296 milliards FCFA en garantie de prêts bancaires,
- et 184,488 millions FCFA en bonification de taux d'intérêt.

Ces nouvelles interventions portent à 187,871 milliards FCFA le cumul des approbations de garanties et à 10,937 milliards FCFA celui des bonifications de taux d'intérêt, au 31 décembre 2006.

Sur le plan financier, l'exercice 2006 a été marqué par l'appel de la garantie du FSA sur le prêt CBAO dans le cadre du dossier ICS que le Fonds a honoré, pour un montant total de 7.983.300.955 FCFA, par des ponctions sur ces ressources financières et par deux emprunts auprès des banques. En conséquence, les titres de placement baissent passant de 14.293.991.181 FCFA en 2005 à 12.098.974.654 FCFA en 2006 tandis que les dettes interbancaires passent de 0 FCFA en 2005 à 3.811.206.855 FCFA en 2006.

Globalement, l'exercice 2006 se clôture avec un total bilan de 24.817.811.877 FCFA et un résultat net bénéficiaire de 389.522.470 FCFA contre 689.569.328 FCFA en 2005 soit une baisse de 43,5%. Cette baisse résulte principalement de la constitution de provisions



importantes sur les intérêts et commissions échus et impayés, essentiellement se rapportant aux créances ICS.

Au cours de l'exercice 2006, le Conseil de Direction a tenu deux réunions statutaires et procédé à trois Consultations à Domicile. Outre les octrois des garanties et de bonification de taux d'intérêt, les principales décisions du Conseil ont été :

- l'approbation des comptes de l'exercice 2005,
- l'adoption du budget 2007,
- et l'approbation du rapport de l'audit opérationnel du FSA.

Relativement à ce dernier point, le Cabinet Ernst & Young, conformément aux termes de référence, a procédé à une revue générale des opérations du Fonds, comprenant la revue des procédures opérationnelles, financières et administratives, l'évaluation des risques du Fonds, une analyse détaillée de la viabilité de ses opérations et l'identification des axes de renforcement de ses capacités financières et humaines.

Le rapport d'audit a mis en exergue le professionnalisme du Fonds de Solidarité Africain dans les divers aspects de son métier et a émis des recommandations pertinentes, dont la mise en œuvre, déjà entamée, permettra sans nul doute de renforcer le FSA et d'en faire une institution de référence en matière de garantie en Afrique.

Enfin, au cours de l'exercice, le Conseil de Direction a pris acte de la désignation de quatre nouveaux Administrateurs titulaires représentant le Mali, le Tchad, le Bénin et le Rwanda ainsi que d'un Administrateur suppléant pour le Tchad, qui assure la présidence du Conseil de Direction.

A l'issue de mon mandat de Président du Conseil qui prend fin le 31 décembre 2006, je tiens à remercier tous mes collègues Administrateurs et la Direction Générale du Fonds, pour le soutien inestimable qu'ils m'ont apporté et je souhaite plein succès à **Monsieur Mongo AHARH-KPESSOU**, Administrateur pour la République Togolaise, nouveau Président du Conseil de Direction du FSA.

**Monsieur Ousmane Matar BREME**  
**Ministre de l'Economie et du Plan**  
**de la République du Tchad**

**Président du Conseil de Direction.**



**ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET  
AFRICAIN**



## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL ET AFRICAIN

Bien que les prix du pétrole aient fortement augmenté en 2006 jusqu'à franchir la barre de 75 dollars le baril, la croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial devrait se consolider en 2006, pour s'établir à 3,9 % contre 3,5 % en 2005.

Cette performance au plan mondial provient, dans une large mesure, de la très forte expansion enregistrée par les économies en développement qui ont progressé de 7,0 %. Dans l'ensemble, 38% de la croissance de la production mondiale provient des pays en développement, soit un niveau nettement supérieur à leur part du PIB mondial qui est de 22 %.

L'expansion a été particulièrement robuste en Chine et en Inde où, selon les estimations, la production a augmenté respectivement de 10,4 % et 8,7 %. Mais les solides résultats ont été largement répartis, tous les pays en développement enregistrant un taux de croissance proche de 5% ou supérieur à ce niveau.

Aux États-Unis, on a noté au cours de l'année une accélération de la production industrielle qui s'est reflétée dans le PIB. Mais du fait de la hausse du taux d'intérêt à court terme, du repli sur le marché du logement, de la baisse de la demande de biens de consommation, la croissance est restée modérée et se situe autour de 3,2%. Quant aux niveaux d'inflation et de chômage, ils sont restés faibles.

Au Japon, le taux de croissance économique est de 2,7% en 2006 contre 2,6% en 2005. Cette performance est induite par le dynamisme de la demande intérieure, bien que la consommation privée et les exportations ont donné des signes de tassement en 2006.

Dans les pays d'Europe, après plusieurs années de faibles résultats, la croissance s'est fortement améliorée en 2006, se situant à 2,4% en 2006 contre 1,3% en 2005, la consommation privée et l'investissement ayant remplacé les exportations en tant que principal moteur de la reprise économique.

Selon les estimations, le PIB de l'Afrique subsaharienne a progressé en 2006 à un taux de 5,3 %, en léger recul par rapport au niveau de 5,5 % affiché en 2005, recul qui tient principalement à un léger ralentissement en Afrique du Sud, principale économie de la région. Mais ce niveau de croissance reste impressionnant et marque la troisième année de croissance supérieure à 5 %. Abstraction faite de l'Afrique du Sud, le niveau d'expansion de la région a été stable à 5,8 % et s'est réparti à raison de 6,9 % pour les pays exportateurs de pétrole et de 4,7 % pour les pays importateurs de pétrole.

Cette forte croissance a été largement répartie, un tiers des pays de la région affichant des taux supérieurs à 5 % tandis que six pays seulement ont vu leur revenu par habitant



diminuer (l'Érythrée, le Gabon, la République Démocratique du Congo, les Seychelles, le Swaziland et le Zimbabwe).

Ces solides résultats sont le reflet d'un contexte international favorable et d'une amélioration sensible des politiques intérieures, qui a permis un renforcement de la capacité potentielle d'offre des pays.

La faiblesse des taux d'intérêt mondiaux a contribué au niveau soutenu de la croissance globale qui s'est reflété dans une accélération des exportations de la région (notamment vers la Chine) et une hausse des prix pour un bon nombre de ses produits de base, le pétrole au premier chef mais également les métaux et minéraux. Cependant, sur les marchés d'exportation, la concurrence de la Chine et de l'Inde a été intense.

Par ailleurs, les allègements de dette conjugués avec la baisse des taux d'intérêt et des primes de risque ont réduit les charges du service de la dette dans la région, dégageant ainsi un surcroît de ressources publiques pour des investissements productifs. De plus, les apports d'aide aux pays africains à faible revenu sont en augmentation. Tous ces facteurs ont renforcé l'attrait des projets d'investissement en Afrique subsaharienne.

Les performances économiques enregistrées par les Etats Membres du Fonds de Solidarité Africain sont en deçà de la moyenne générale observée en Afrique subsaharienne du fait de facteurs négatifs endogènes et exogènes.

Ainsi, dans la zone de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), qui est la principale zone d'intervention du FSA, la croissance a été limitée à 3,4% en 2006 contre 3,7% en 2005. Cette contre performance provient des effets conjugués de la persistance de la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire, qui est la locomotive de cette zone, des difficultés du secteur secondaire, de la crise énergétique consécutive à la flambée du prix du pétrole et aux difficultés de la filière coton. La chute des prix du coton sur le marché mondial a particulièrement affecté le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Togo. L'inflation, par contre, est tombée à 2,3% contre 4,3% en 2005.

Au niveau de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC<sup>1</sup>), si le taux de croissance global a été de 7,7%, au dessus de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne, les pays enclavés (Burundi, Centrafrique, Rwanda, Tchad) n'ont connu qu'un taux de croissance de 3,7% en 2006.

Sur le plan socio-politique, la situation dans certains Etats Membres a été un sujet de préoccupation cyclique au cours de l'année 2006, notamment en Côte d'Ivoire, au Tchad

---

<sup>1</sup> Regroupant l'Angola, le Gabon, la RDC, la Centrafrique, le Cameroun, le Congo, le Burundi, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, le Tchad et Sao Tomé et Principe.



et en République Centrafricaine. Le Bénin et le Tchad ont connu des élections qui les ont dotés de nouvelles institutions. Au Burundi, malgré quelques tensions sporadiques, le processus de paix et de réconciliation avance à la satisfaction de tous.



## ACTIVITES OPERATIONNELLES



## INTERVENTIONS DE L'EXERCICE 2006

Au cours de l'exercice 2006, le Fonds a enregistré 37 demandes d'intervention en provenance des différents Etats membres. Sur ces 37 dossiers, 22 ont fait l'objet d'évaluation par le Service des Etudes et Projets et 18 projets ont été soumis à l'approbation des Administrateurs au cours des deux sessions ordinaires du Conseil de Direction intervenues en 2006 et trois consultations à domicile n°14, 15 et 16.

Dix sept (17) des 18 dossiers soumis ont été approuvés par le Conseil de Direction dont 17 demandes d'intervention en garantie de prêts et d'emprunts obligataires et une demande d'intervention en bonification de taux d'intérêt.

Le tableau ci-après présente les garanties approuvées en 2006 :

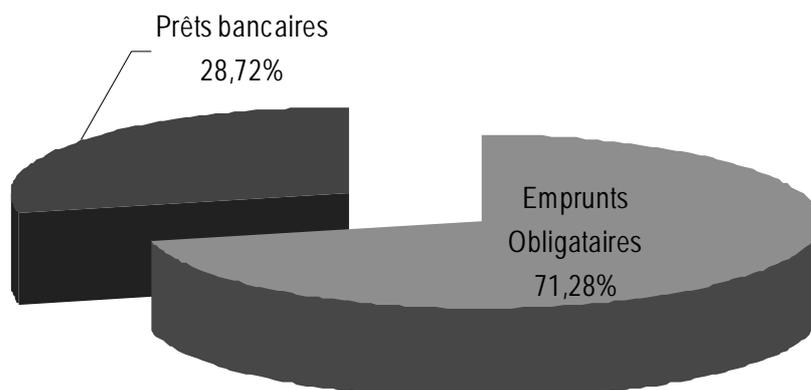
| N° | Pays          | Promoteur                | Montant de la garantie en principal |
|----|---------------|--------------------------|-------------------------------------|
| 1  | Mali          | Résidence KOME           | 787 200 000                         |
| 2  | Niger         | COGEREX                  | 231 000 000                         |
| 3  | Mali          | SUCOTEX                  | 236 000 000                         |
| 4  | Burkina       | SAREPTA                  | 120 000 000                         |
| 5  | Burkina       | SBPH(Hôtel indépendance) | 600 000 000                         |
| 6  | Burkina       | TCV                      | 280 000 000                         |
| 7  | Côte d'Ivoire | Emprunt SIR              | 8 000 000 000                       |
| 8  | Côte d'Ivoire | Emprunt COSMIVOIRE       | 2 500 000 000                       |
| 9  | Mali          | MASEDA                   | 704 000 000                         |
| 10 | Burundi       | MINOLACS                 | 1 092 000 000                       |
| 11 | Burkina       | Celtel Burkina           | 5 125 209 174                       |
| 12 | Burkina       | TSR                      | 560 000 000                         |
| 13 | Burkina       | NESKO                    | 320 000 000                         |
| 14 | Burundi       | CCGEBU                   | 507 960 000                         |
| 15 | Burundi       | SUN SAFARI CLUB          | 408 000 000                         |
| 16 | Côte d'Ivoire | SMCI                     | 150 000 000                         |
| 17 |               |                          | 300 000 000                         |
|    |               |                          | <b>21 921 369 174</b>               |

Ainsi, le montant total des approbations en garantie du Fonds de Solidarité Africain pour l'année 2006 se chiffre à 21.921.369.174 FCFA contre 32.360.865.562 FCFA en 2005. Ces nouvelles opérations portent le montant total des approbations du Fonds à 189.871.237.187 FCFA à fin 2006 contre 167.949.868.013 FCFA en fin 2005, soit une augmentation de 13,05%.



La répartition par nature des garanties approuvées en 2006 est la suivante :

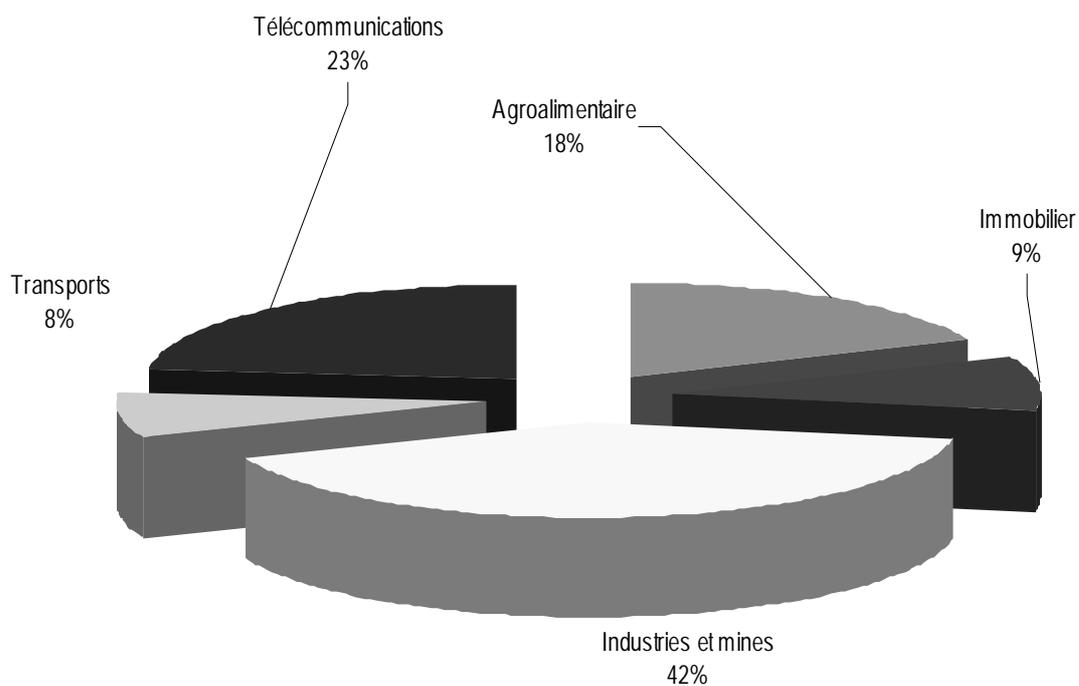
- Emprunts obligataires 15.625.209.174 FCFA, soit 71,28%
- Prêts bancaires 6.296.160.000 FCFA, soit 28,72%.



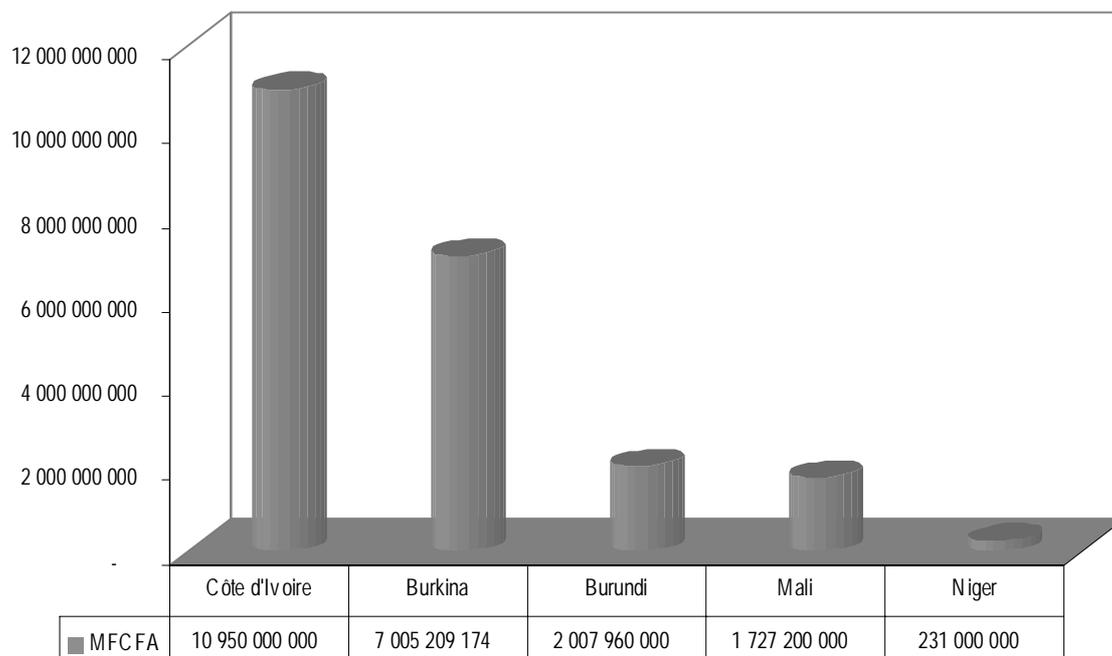
Sur le plan sectoriel, les garanties accordées par le FSA en 2006 se répartissent comme suit :

|                     | Montant (en FCFA)     | Pourcentage    |
|---------------------|-----------------------|----------------|
| Industries et mines | 9 060 000 000         | 41,33%         |
| Télécommunications  | 5 125 209 174         | 23,38%         |
| Agroalimentaire     | 4 042 000 000         | 18,44%         |
| Immobilier          | 2 026 200 000         | 9,24%          |
| Transports          | 1 667 960 000         | 7,61%          |
|                     | <b>21 921 369 174</b> | <b>100,00%</b> |





La répartition par pays bénéficiaire est la suivante :



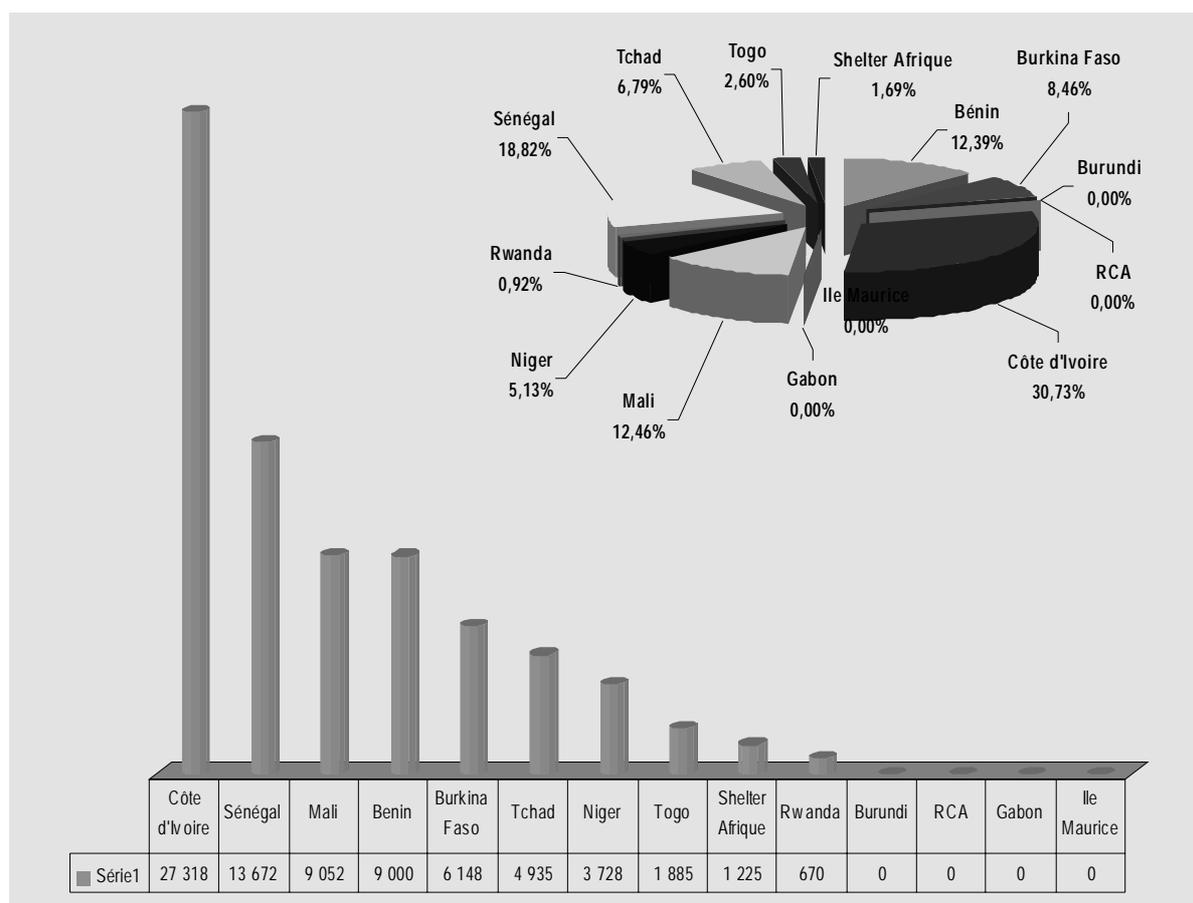
## BILAN GLOBAL DES INTERVENTIONS AU 31 DECEMBRE 2006

### Garantie

Au 31 décembre 2006, le cumul des garanties accordées par le FSA s'élève en principal à 187.871.237.187 FCFA, en faveur d'une centaine de projets situés dans 12 des 13 Etats Membres.

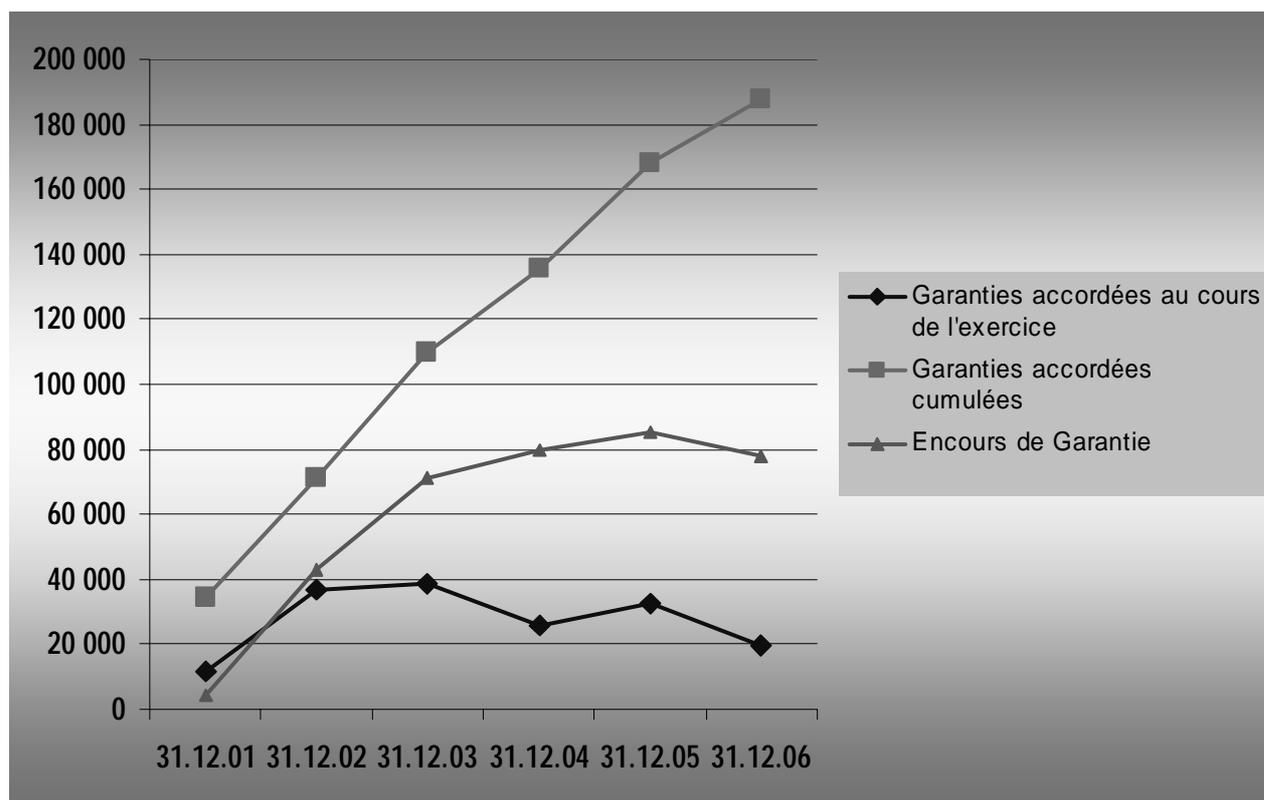
A la même date, l'encours des garanties est de 77.632.444.966 FCFA, contre 85.266.501.990 FCFA en fin 2005, soit une baisse -9,10%. Cette baisse de l'encours s'explique par les nouveaux engagements dont les conventions ne sont pas encore en vigueur, le niveau élevé des amortissements notamment pour les emprunts obligataires et la faiblesse des nouvelles approbations en 2006.

La répartition des encours de garantie au 31 décembre 2006 par Etat Membre est la suivante (en millions de FCFA):



L'évolution des encours en garantie du FSA depuis 2001, se présente comme suit ( en millions FCFA):

|  | 31.12.01 | 31.12.02 | 31.12.03 | 31.12.04 | 31.12.05 | 31.12.06 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Garanties accordées au cours de l'exercice | 11 390   | 36 611   | 38 881   | 25 820   | 32 361   | 19 921   |
| Garanties accordées cumulées               | 34 277   | 70 888   | 109 769  | 135 589  | 167 950  | 187 871  |
| Encours de Garantie                        | 4 216    | 43 245   | 71 102   | 79 803   | 85 266   | 77 632   |



Ce graphique illustre la progression continue du portefeuille des interventions du FSA: +100,7% en 2002, +54,9% en 2003, +23,5% en 2004, +23,9% en 2005 et +11,8% en 2006. Le taux de progression exceptionnel en 2002 est dû à la faiblesse des encours au 31 décembre 2001. Les encours de garanties ont suivi la même tendance haussière avec un ralentissement progressif à partir de 2003 du fait du fort niveau d'amortissement des emprunts obligataires ; pour l'exercice 2006 on note une baisse des encours par rapport à 2005.

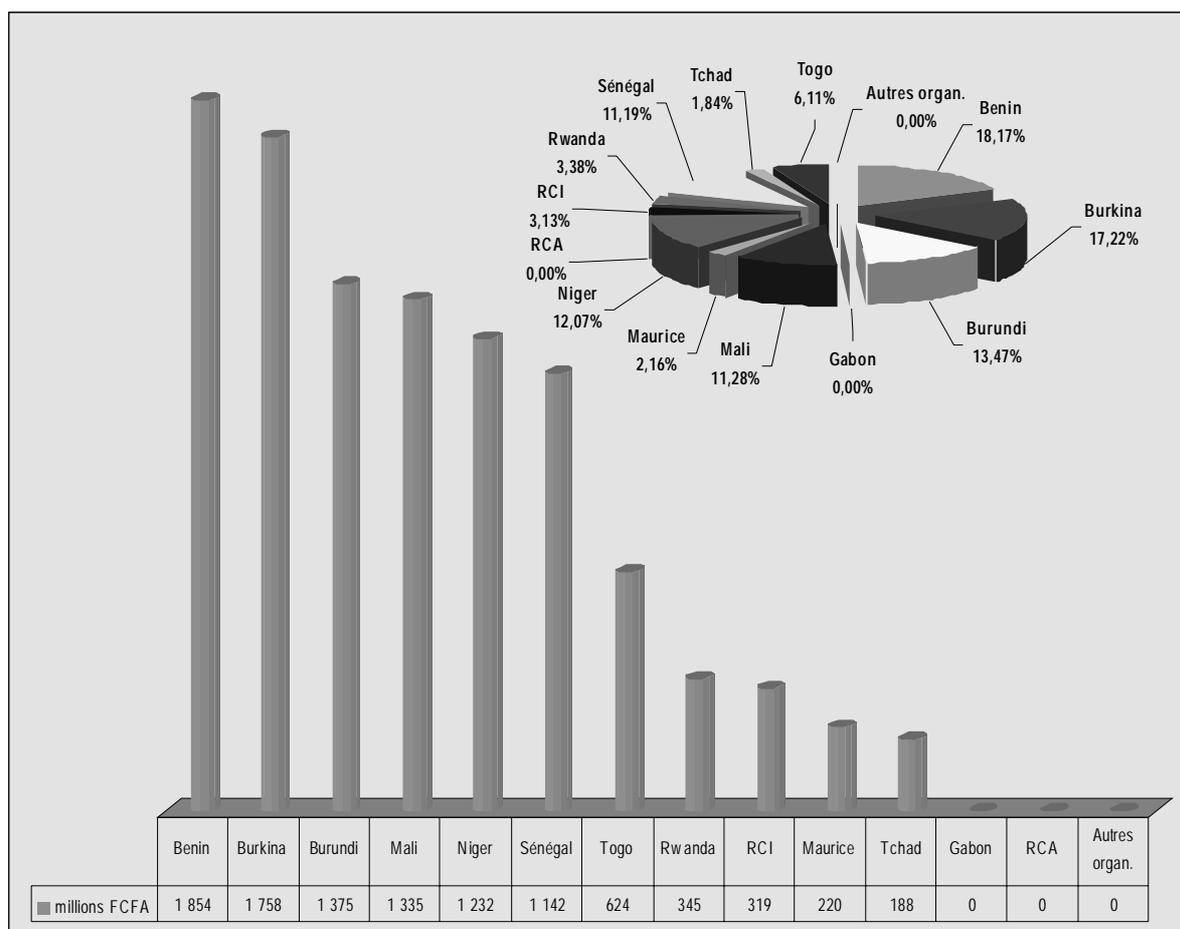
Avec un encours non pondéré de 77,6 milliards au 31 décembre 2006, le Fonds conserve encore une marge appréciable d'intervention avec le niveau actuel de ses fonds propres tout en respectant les normes prudentielles qui lui sont applicables.



## Bonifications de taux d'intérêt

En raison de l'amenuisement des ressources affectées aux opérations de bonification de taux d'intérêt, le FSA a effectué en 2006 une seule intervention en faveur d'un projet de rénovation d'infrastructures hospitalières au Mali pour un montant de 184.487.906 FCFA.

Au 31 décembre 2006, le cumul des bonifications accordées par le FSA s'élève à 10.937.322.156 FCFA en faveur de 80 projets répartis dans 11 Etats Membres comme suit :



L'évolution des interventions en bonification du FSA de 2001 à 2006 se présente ainsi qu'il suit (en milliers de FCFA):

|  | 31.12.01   | 31.12.02   | 31.12.03   | 31.12.04   | 31.12.05   | 31.12.06   |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Montants accordés au cours de l'exercice | 51 478     | 362 000    | 26 500     | -          | 260 000    | 184 488    |
| Montants accordés cumulées               | 10 104 334 | 10 446 334 | 10 492 834 | 10 492 834 | 10 752 834 | 10 937 322 |



## Allongement de durée de prêt

Au cours de l'exercice 2006, le FSA n'a pas effectué d'intervention en allongement de durée de prêt. Le montant cumulé des financements accordés par le Fonds au 31 décembre 2006 s'élève à 722.000.000 FCFA.

## AUTRES ACTIONS

### Communication

Au cours de l'exercice, le FSA a mis un accent sur la communication en direction de ses partenaires. Ainsi, le Fonds a maintenu un contact permanent avec les différents bailleurs de fonds et les promoteurs des projets en portefeuille. Il a également entrepris des missions de suivi et d'identification de nouveaux projets en direction des Etats Membres où le niveau d'intervention est faible notamment le Gabon, la Centrafrique et le Burundi.

Le Fonds a également participé à divers séminaires et ateliers portant sur la problématique du financement du développement, notamment le séminaire organisé par le CREPMF, le 08 février 2006 à Dakar, sur le thème « **Rôle de la garantie financière dans le développement des marchés financiers** ».

Le FSA a organisé, le 31 août 2006 à son siège à Niamey, une conférence sur le thème « **la Garantie Financière comme catalyseur du financement des investissements** » en collaboration avec la Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger (CCAIAN), le Groupe TANYO, l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Niger (APBEF) et la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI-Niger). Cette conférence a réuni les bailleurs de fonds (Banques et Etablissements Financiers) et les investisseurs para-publics et privés du Niger.

### Audit opérationnel

Le Conseil de Direction avait décidé en 2005 d'entreprendre un audit opérationnel avec pour objectif d'aider le Fonds de Solidarité Africain à se fixer une orientation réaliste pour l'avenir de ses activités au regard de son environnement économique ainsi que de ses capacités financières, opérationnelles et institutionnelles.

C'est le cabinet Ernst & Young qui a été retenu pour conduire cet audit à l'issue d'un appel d'offre restreint.



Conformément aux termes de référence relatifs à la mission d'audit opérationnel, le cabinet a procédé à une revue générale des opérations du Fonds, comprenant la revue des procédures opérationnelles, financières et administratives, l'évaluation des risques du Fonds, une analyse détaillée de la viabilité de ses opérations et l'identification des axes de renforcement de ses capacités financières et humaines.

Le rapport de l'audit opérationnel a mis en exergue le professionnalisme du Fonds de Solidarité Africain dans les divers aspects de son métier et a émis des recommandations pertinentes, dont la mise en œuvre, déjà entamée, permettra de renforcer le FSA et d'en faire une institution de référence en matière de garantie en Afrique.



## ACTIVITES ADMINISTRATIVES

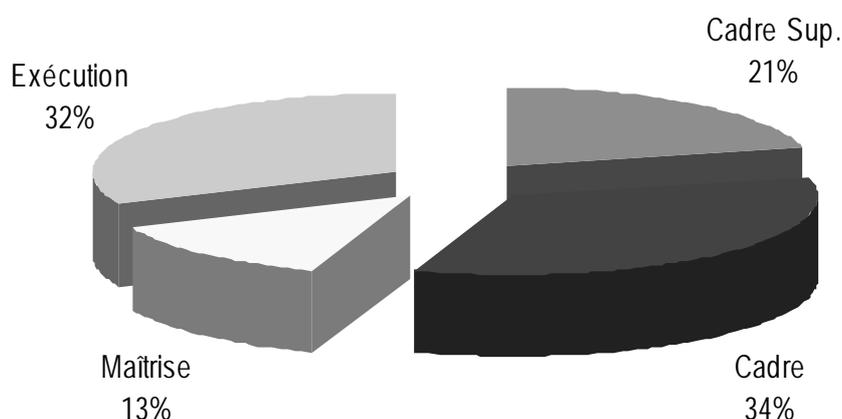


## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### ➤ Organisation Administrative

Au 31 décembre 2006, l'effectif du personnel du FSA s'élève à 38 agents, repartis par catégorie et par Service comme suit :

| Répartition                                      | Cadre Supérieur | Cadre     | Agents de Maîtrise | Exécution | Total     |
|--|-----------------|-----------|--------------------|-----------|-----------|
| Direction Générale                               | 1               | 2         | 1                  | 1         | 5         |
| Service Administration Générale                  | 1               | 3         | 4                  | 11        | 19        |
| Service des Opérations Financières et Comptables | 1               | 3         |                    |           | 4         |
| Service des Etudes et Projets                    | 5               | 5         |                    |           | 10        |
| <b>Total</b>                                     | <b>8</b>        | <b>13</b> | <b>5</b>           | <b>12</b> | <b>38</b> |



Le Fonds a maintenu son objectif de renforcement de ses ressources humaines en conformité avec le Plan de Développement Stratégique à Moyen Terme (PDSMT) par le recrutement de trois nouveaux agents au cours de l'exercice 2006, dont un cadre.

De même, la structure organisationnelle a subi un léger aménagement avec le changement du Service Juridique et de l'Administration Générale (SJAG) en Service de l'Administration Générale (SAG) et la création d'un poste de Conseiller Juridique au niveau de la Direction Générale.



### ➤ **Le Perfectionnement**

Le Fonds poursuit sa politique de revalorisation des compétences internes par la formation du Personnel. Au titre de l'exercice 2006, 2 agents ont été mis en formation ITB et un cadre supérieur a bénéficié d'une prise en charge pour un séminaire de renforcement de capacité en Analyse des projets en France.

### ➤ **Les Echanges**

Dans le cadre d'échange d'expériences, le Fonds de Solidarité Africain a encadré plusieurs étudiants, parmi lesquels un étudiant du Centre d'Etudes et de Recherche en développement International (CERDI - France).

### ➤ **Départ à la retraite**

Quatre agents d'exécution ont fait valoir leur droit à la retraite en 2006.

## **GESTION DU PATRIMOINE**

Les efforts de réhabilitation du patrimoine immobilier du Fonds se sont poursuivis en 2006 tant au niveau du Siège que des Résidences. Ainsi, la valeur du patrimoine de l'Institution se trouve sauvegardée et même actualisée. Ce patrimoine est couvert par un système d'assurance globale dommage.

Comme chaque année, il a été procédé à l'inventaire physique des biens de l'Institution. Les résultats de ce travail ont permis de vérifier l'effectivité de l'affectation des biens du Fonds et d'appréhender le niveau du besoin de renouvellement et de déclassement de certains biens.

## **REPRESENTATION**

Le FSA a participé aux deux réunions annuelles du Club des Dirigeants de Banques et Etablissements de Crédits d'Afrique tenues à Libreville (Gabon) en février 2006 et à Vienne (Autriche) en juin 2006.

Le Fonds a été représenté aux Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banque Islamique de Développement (BID), tenues respectivement à Ouagadougou (Burkina Faso) les 17 et 18 mai 2006 et à Kuweit City en fin mai 2006.



Le Directeur Général du Fonds de Solidarité Africain a conduit une mission au Burkina Faso en janvier 2006, à l'invitation du Ministre Burkinabé de l'Economie et des Finances où il a rencontré l'ensemble des banques et opérateurs économiques du Faso.

Le Directeur Général du FSA a également séjourné au Burundi en juillet 2006 où il a été reçu par les plus Hautes Autorités du Pays. A cette occasion, le Directeur Général a remis un chèque de 10 millions de FCFA aux autorités burundaises en guise de contribution du Fonds aux populations nécessiteuses suite au déficit alimentaire ayant frappé certaines zones du Pays.



**SITUATION FINANCIERE  
AU 31/12/2006**



## BILANS EXERCICES 2005 et 2006

| ACTIF   | MONTANTS NETS         |                       | PASSIF  | MONTANTS NETS         |                       |
|---|-----------------------|-----------------------|---|-----------------------|-----------------------|
|   | 2005                  | 2006                  |   | 2005                  | 2006                  |
| <b>OPERATIONS DE TRESORERIE &amp; OPERATIONS INTERBANCAIRES</b> | <b>785 616 882</b>    | <b>1 027 188 672</b>  | <b>DETTES INTERBANCAIRES</b>                        |                       | <b>3 811 206 855</b>  |
| - Caisse  | 4 712 503             | 826 448               | <b>OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES</b> | <b>3 555 510 296</b>  | <b>3 520 772 397</b>  |
| - Avoirs en Banques   | 472 145 570           | 926 362 224           | - Découverts bancaires                              | 0                     | 2 000                 |
| - Autres comptes de dépôts débiteurs                            | 300 419 084           | 0                     | - Crédoeurs divers                                  | 525 004               | 182 399               |
| - Créances rattachées   | 8 339 725             | 0                     | - Comptes d'ordres et divers                        | 105 317 452           | 82 201 783            |
| - Chèques à encaisser   |                       | 100 000 000           | - Produits perçus d'avance                          | 0                     | 3 500 000             |
| <b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>                             | <b>1 831 032 814</b>  | <b>8 245 746 143</b>  | - Commissions d'aval perçues d'avance               | 222 886 973           | 190 362 990           |
| - Prêts au personnel  | 95 184 726            | 77 658 974            | - Charges à payer                                   | 139 518 736           | 118 430 805           |
| - Comptes d'ordre & divers                                      | 63 829 118            | 87 945 247            | - Compte d'attente passif                           | 3 087 262 131         | 3 126 092 420         |
| - Créances en souffrances                                       | 1 672 018 970         | 8 080 141 922         | <b>RESERVES ENGAGEES</b>                            | <b>3 736 563 080</b>  | <b>3 720 225 922</b>  |
| - Allongements de durée de prêts                                | 0                     | 0                     | <b>RESERVES AFFECTEES</b>                           | <b>3 515 501</b>      | <b>193 084 829</b>    |
| <b>OPERATIONS SUR TITRES &amp; OPERATIONS DIVERSES</b>          | <b>14 774 309 283</b> | <b>12 540 912 761</b> | <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>           | <b>698 385 065</b>    | <b>784 309 277</b>    |
| - Titres de placements  | 14 293 991 181        | 12 098 974 654        | - Provisions pour risques et charges                | 698 385 065           | 784 309 277           |
| - Débiteurs divers  |                       | 25 288 351            | - Provisions pour bonifications intérêts            | 0                     | 0                     |
| - Créances rattachées   | 459 271 062           | 408 745 017           | <b>RESERVES LIBRES</b>                              | <b>4 398 690 127</b>  | <b>4 898 690 127</b>  |
| - Comptes d'ordre & divers                                      |                       |                       | <b>CAPITAL</b>                                      | <b>7 500 000 000</b>  | <b>7 500 000 000</b>  |
| - Charges payées d'avance                                       | 6 365 038             | 6 332 447             | - Capital appelé versé                              | 5 182 440 042         | 5 351 063 618         |
| - Compte d'attente actif  | 14 682 002            | 1 572 292             | - Capital appelé non versé                          | 2 317 559 958         | 2 148 936 382         |
| <b>VALEURS IMMOBILISEES</b>                                     | <b>873 714 460</b>    | <b>855 027 919</b>    | <b>RESULTAT NET</b>                                 | <b>689 569 328</b>    | <b>389 522 470</b>    |
| - Dépôts et cautionnements                                      | 4 005 500             | 4 505 500             | - Résultat de l'exercice en cours                   | 689 569 328           | 389 522 470           |
| <b>Sous total immobilisations</b>                               | <b>869 708 960</b>    | <b>850 522 419</b>    | - Résultat de l'exercice précédent                  | 0                     | 0                     |
| - Immobilisations en cours                                      | 10 084 000            | 10 084 000            |   |                       |                       |
| - Immobilisations d'exploitation incorporelles                  | 5 660 622             | 4 426 652             |   |                       |                       |
| - Immobilisations d'exploitation corporelles                    | 842 005 539           | 828 153 128           |   |                       |                       |
| - Immobilisations hors exploitation incorporelles               | 0                     | 0                     |   |                       |                       |
| - Immobilisations hors exploitation corporelles                 | 11 958 799            | 7 858 639             |   |                       |                       |
| <b>ACTIONNAIRES OU ASSOCIES</b>                                 | <b>2 317 559 958</b>  | <b>2 148 936 382</b>  |   |                       |                       |
| - Actionnaires, capital non appelé                              |                       |                       |   |                       |                       |
| - Actionnaires, capital non versé                               | 2 317 559 958         | 2 148 936 382         |   |                       |                       |
| <b>TOTAUX</b>   | <b>20 582 233 397</b> | <b>24 817 811 877</b> | <b>TOTAUX</b>                                       | <b>20 582 233 397</b> | <b>24 817 811 877</b> |
| <b>ENGAGEMENT HORS BILAN</b>                                    |                       |                       |   |                       |                       |
| <b>ENGAGEMENTS REELS RECUS</b>                                  |                       |                       | <b>ENGAGEMENTS REELS DONNES</b>                     | <b>85 266 501 990</b> | <b>77 632 444 916</b> |



**COMPTES DE RESULTAT  
EXERCICES 2005 et 2006**

| RUBRIQUES  | 2005                 | 2006                 | ECARTS              | %              |
|--|----------------------|----------------------|---------------------|----------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                         | <b>596 223 316</b>   | <b>597 607 234</b>   | <b>1 383 918</b>    | <b>0,23</b>    |
| * Intérêts sur créances interbancaires                             | 34 672 571           | 18 142 082           |                     |                |
| * Intérêts et produits sur titres de placements                    | 561 550 745          | 579 465 152          |                     |                |
| <b>charges sur opérations financières</b>                          | <b>53 376 385</b>    | <b>119 018 609</b>   | <b>65 642 224</b>   | <b>122,98</b>  |
| * Frais de gestion titres de placements                            |                      |                      |                     |                |
| * Autres charges bancaires   | 53 376 385           | 119 018 609          |                     |                |
| <b>Net des produits et charges sur opérations Financières</b>      | <b>542 846 931</b>   | <b>478 588 625</b>   | <b>-64 258 306</b>  | <b>-11,84</b>  |
| <b>Autres produits d'exploitation</b>                              | <b>1 175 211 671</b> | <b>1 438 521 399</b> | <b>263 309 728</b>  | <b>22,41</b>   |
| * Commissions d'aval   | 956 080 467          | 721 964 565          |                     |                |
| * Intérêts sur créances clientèle et personnel                     | 3 040 163            | 4 423 040            |                     |                |
| * Commissions d'engagements  | 216 091 041          | 308 258 356          |                     |                |
| * Recettes diverses  | 0                    | 2 500 000            |                     |                |
| * Rémunération des allongements de durée de prêts                  |                      | 6 132 870            |                     |                |
| * Intérêts des avals mis en jeu                                    |                      | 395 242 568          |                     |                |
| <b>Produits nets d'exploitation</b>                                | <b>1 718 058 602</b> | <b>1 917 110 024</b> | <b>199 051 422</b>  | <b>11,59</b>   |
| <b>Frais généraux d'exploitation</b>                               | <b>1 031 231 254</b> | <b>1 222 050 830</b> | <b>190 819 576</b>  | <b>18,50</b>   |
| * Frais du personnel   | 469 618 155          | 565 887 786          |                     |                |
| * Autres frais généraux (frais de conseil de direction compris)    | 561 613 099          | 656 163 044          |                     |                |
| <b>Excédent brut d'exploitation</b>                                | <b>686 827 348</b>   | <b>695 059 194</b>   | <b>8 231 846</b>    | <b>1,20</b>    |
| <b>Dotations aux amortissements</b>                                | <b>77 232 245</b>    | <b>83 509 281</b>    | <b>6 277 036</b>    | <b>8,13</b>    |
| <b>Résultat courant d'exploitation</b>                             | <b>609 595 103</b>   | <b>611 549 913</b>   | <b>1 954 810</b>    | <b>0,32</b>    |
| <b>Produits et profits exceptionnels</b>                           | <b>5 672 617</b>     | <b>29 883 694</b>    | <b>24 211 077</b>   |                |
| <b>Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs</b> | <b>72 308 255</b>    | <b>12 086 987</b>    | <b>-60 221 268</b>  | <b>-83,28</b>  |
| <b>Resultat exceptionnel</b>                                       | <b>-66 635 638</b>   | <b>17 796 707</b>    | <b>84 432 345</b>   | <b>-126,71</b> |
|  |                      |                      |                     |                |
| <b>Reprises de provisions et plus value de cession</b>             | <b>672 319 800</b>   | <b>1 120 042 132</b> | <b>447 722 332</b>  | <b>66,59</b>   |
| * Provisions pour charges et risques                               | 4 109 092            | 0                    |                     |                |
| * Produits et profits divers                                       | 143 946              | 4 522 837            |                     |                |
| * Provisions pour dépréciations des titres de placements           | 668 066 762          | 1 113 469 295        |                     |                |
| * Résultats sur cession d'éléments d'actif                         |                      | 2 050 000            |                     |                |
| <b>Provisions exceptionnelles</b>                                  | <b>525 709 937</b>   | <b>1 359 866 282</b> | <b>834 156 345</b>  | <b>158,67</b>  |
| * Provisions pour charges et risques                               | 244 634 239          | 20 475 000           |                     |                |
| * Provisions pour créances douteuses ou litigieuses                | 145 099 693          | 34 159 804           |                     |                |
| * Provisions pour intérêts sur créances douteuses ou litigieuses   |                      | 395 385 698          |                     |                |
| * Provisions pour frais de départ                                  | 135 976 005          | 69 043 362           |                     |                |
| * Provisions pour dépréciation titres                              |                      | 840 802 418          |                     |                |
| <b>Net des amortissements et provisions exceptionnels</b>          | <b>146 609 863</b>   | <b>-239 824 150</b>  | <b>-386 434 013</b> | <b>-263,58</b> |
|  |                      |                      |                     |                |
| <b>Résultat net de l'exercice</b>                                  | <b>689 569 328</b>   | <b>389 522 470</b>   | <b>-300 046 858</b> | <b>-43,51</b>  |



## ANALYSE DES ETATS FINANCIERS 2006

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2006 clôturent le 28<sup>ème</sup> exercice social du Fonds de Solidarité Africain.

Cet exercice se clôture avec un total de bilan de **24.817.811.877 FCFA** et un résultat net bénéficiaire qui s'élève à **389.522.470 FCFA**.

Le fait marquant de l'exercice 2006 a été l'appel de garantie du FSA relative au dossier des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) pour un montant total de **7.983.300.955 FCFA**, appel honoré par le FSA par des ponctions sur ces ressources financières et par deux emprunts auprès de banques locales.

Les titres de placement baissent ainsi d'un exercice à l'autre, passant de **14.293.991.181 FCFA** à **12.098.974.654 FCFA** tandis que les dettes interbancaires passent de **0 FCFA** au 31 décembre 2005 à **3.811.206.855 FCFA** au 31 décembre 2006.

Le montant total des créances en souffrance représentant les garanties appelées nettes des provisions, passe de **1.672.018.970 FCFA** au 31 décembre 2005 à **8.080.141.922 FCFA** au 31 décembre 2006 suite à l'appel en garantie du dossier ICS.

Consécutivement, le résultat net de l'exercice 2006 connaît une baisse de **300.046.858 FCFA** soit **43,51%** par rapport au résultat de l'exercice 2005, passant de **689.569.328 FCFA** à **389.522.470 FCFA**.

Cette baisse résulte principalement de la constitution de provisions importantes sur les intérêts et commissions échus et impayés pour un montant de **395.385.698 FCFA** et d'une baisse également des reprises nettes des provisions pour dépréciation des titres qui passent de **668.066.762 FCFA** en 2005 à **272.666.877 FCFA** en 2006.

En hors bilan, l'encours des garanties passe de **85.266.501.990 FCFA** au 31 décembre 2005 à **77.632.444.916 FCFA** au 31 décembre 2006.



## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de Direction en date du 4 juillet 2001, renouvelée lors de la 66<sup>ème</sup> session tenue les 12 et 13 mai 2004, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport pour l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de Solidarité Africain (FSA) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Direction Générale du FSA, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

### **OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Solidarité Africain à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables décrites aux notes annexes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les créances nettes des provisions nées des appels en garantie pour KF CFA 8 080 142.



## **VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de la Direction Générale et dans les documents adressés aux membres du Conseil de Direction sur la situation financière et les comptes.

**POUR F.C.A. – FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT  
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Nouhou TARI**  
Associé – Gérant  
Expert- Comptable Diplômé  
Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey



## NOTE SUR LES METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

### 1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels du Fonds de Solidarité Africain (FSA) sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicables aux banques et établissements financiers des Etats Membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis.

### 2. POLITIQUE D'AMORTISSEMENT

Les immobilisations acquises par le Fonds font l'objet de dépréciation selon un plan d'amortissement.

Les amortissements pratiqués ou la politique d'amortissement est basée sur les taux annuels suivants :

|                                       |      |
|---------------------------------------|------|
| - Logiciel                            | 20 % |
| - Matériel de bureau et de logement   | 20 % |
| - Mobilier de bureau                  | 10 % |
| - Matériel roulant 4 roues et 2 roues | 33 % |
| - Bâtiments                           | 2 %  |
| - Agencements et installations        | 33 % |

### 3. PROVISION POUR DEPART A LA RETRAITE

Le Fonds constitue une provision pour retraite du Personnel (conformément à l'article 10-2 du statut du personnel). Cette pension est égale à 1 mois de salaire par année de présence. A la clôture de chaque exercice, il est constitué une provision égale à 1/12<sup>ème</sup> des rémunérations versés dans l'année y compris le 13<sup>ème</sup> mois.

### 4. OPERATIONS SUR LES TITRES DE PLACEMENT

Le Fonds possède des titres de placement dont la gestion est confiée à des institutions financières spécialisées. En fin d'exercice, il est procédé à une évaluation de ces titres aux derniers cours de cotation des titres et les plus ou moins values sont comptabilisées.

Le Fonds constitue également une pension complémentaire pour la retraite du personnel. Cette pension est égale à 17,60% du salaire brut annuel dont 1/3 à la charge de l'employé et 2/3 à la charge de l'employeur.



## 5. GARANTIES MISES EN JEU ET PROVISIONS SUR CREANCES IMPAYEES

Dans le cadre des opérations de garantie, lorsque l'emprunteur est défaillant, il est fait appel à la garantie du FSA. Les risques de défaillance de l'emprunteur se répercutent sur les créances du FSA sauf garantie formelle donnée par l'Etat du promoteur ou d'une banque de l'Emprunteur.

Les sommes appelées sont inscrites au débit du compte **Créances en souffrance** et font l'objet d'un provisionnement à hauteur des risques de non recouvrement pour les sommes qui ne sont pas garanties par l'Etat. L'engagement est alors annulé dans la rubrique du hors bilan et est inscrit à l'actif du bilan.

## 6. INTERETS DES PLACEMENTS ECHUS ET NON ENCAISSES A LA FIN DE L'EXERCICE

Les intérêts du dernier trimestre sur la trésorerie déposée sur les comptes rémunérés, les intérêts des titres de placements non encaissés à la fin de l'exercice sont comptabilisés en produits à recevoir jusqu'à l'encaissement effectif desdits produits.

## 7. COMMISSIONS ET INTERETS SUR GARANTIE NON ENCAISSES

Le FSA perçoit deux catégories de commissions : les commissions d'engagement et les commissions d'aval.

Les commissions d'engagement sont constatées en produits au titre de l'exercice au cours duquel l'engagement de garantie a été donné.

Au 31 décembre, les commissions d'aval du dernier trimestre ou semestre courues mais non échues ou versées, font l'objet d'un décompte dont le montant est comptabilisé en produits par la contrepartie du compte produits à recevoir.

Les intérêts relatifs aux créances nées de la mise en jeu des garanties sont constatés en comptabilité mais font l'objet d'une provision pour dépréciation à 100 % jusqu'au moment de leur encaissement.

## 8. CHARGES A PAYER OU DETTES A PAYER

Les charges afférentes à l'exercice clos, engagées et non réglées, sont inscrites en compte charges à payer ou en dettes fournisseurs.



## RESOLUTIONS DU CONSEIL DE DIRECTION

**RESOLUTION N°1 /SOFC/CD 73**  
*RELATIVE A L'APPROBATION DES ETATS  
 FINANCIERS DE L'EXERCICE 2006*

Le Conseil de Direction, après avoir pris connaissance des comptes financiers et entendu la lecture des rapports du Commissaire aux comptes, approuve le bilan et les comptes de résultat de l'exercice clos le 31/12/2006, tels qu'ils lui sont présentés, et faisant ressortir un total de bilan de **24.817.811.877 FCFA** et un résultat net bénéficiaire de **389.522.470 FCFA**.

**RESOLUTION N°2/SOFC/CD 73**  
*RELATIVE A L'AFFECTATION DU RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2006*

Le Conseil de Direction décide d'affecter le résultat net bénéficiaire d'un montant de trois quatre vingt neuf millions cinq cent vingt deux mille quatre soixante dix (**389.522.470**) FCFA de l'exercice 2006 comme suit :

- Aux réserves libres : trois cent millions (300.000.000) FCFA
- Aux réserves pour bonification : quatre vingt neuf millions cinq cent vingt deux mille quatre cent soixante dix (89.522.470) FCFA

**RESOLUTION N°3 /SOFC/CD 73**  
 RELATIVE AU QUITUS A LA DIRECTION GENERALE

Le Conseil de Direction, après avoir examiné le rapport d'exécution du budget de l'exercice 2006 et les états financiers arrêtés au 31/12/2006, donne quitus à la Direction Générale pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2006.



**RESOLUTION N°4 /SOFC/ CD 73 RELATIVE**  
**A LA DECHARGE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le Conseil de Direction, après avoir entendu les rapports du Commissaire aux Comptes, lui donne décharge pour son mandat au titre de l'exercice 2006.

